



Comportement d'un membre et codes d'éthique (entraîneurs, joueurs, parents)

Référence : Règlements administratifs de Hockey Québec Saison 2011-2012

L'organisation du Quasar tient à faire respecter les codes d'éthique réglementés par Hockey Québec en tout temps. Un manquement ou un non-respect à une obligation d'un ou l'autre des codes d'éthique pourrait entraîner une sanction.

Comportement d'un membre

A. Tout membre de Hockey Québec doit en toute circonstance avoir une attitude obligeante et modérée. Il doit respecter les autres membres incluant les membres du personnel de Hockey Québec et chacun des règlements auxquels il a souscrit en acceptant de devenir membre.

B. Il est tout spécialement interdit à un membre d'attaquer, de molester, de frapper ou d'injurier un autre membre ou un spectateur.

N.B. : Pour l'application de ce règlement, spectateur désigne une personne qui assiste en tant que non participant au déroulement d'un match de hockey.

C. Il est interdit à un membre de faire de l'insubordination contre un autre membre. Tout membre qui refuse d'obéir à un membre qui a autorité sur lui ou qui s'arroge des droits qui ne sont pas les siens est considéré comme ayant fait de l'insubordination.

D. Il est interdit à un membre de Hockey Québec de dénigrer, d'attaquer l'intégrité d'un autre membre ou de Hockey Québec incluant les membres du personnel de Hockey Québec en faisant, entre autre, une déclaration publique par

l'intermédiaire des médias d'informations et/ou site internet et courrier électronique.

E. Il est interdit à tout membre de véhiculer ou de tenir au sujet d'un autre membre, tout propos mensonger ou non fondé destiné ou susceptible de nuire aux membres ou à son organisation.

F. Le Conseil d'administration ou le Comité de discipline duquel dépend le membre reçoit les plaintes émises sur la base de cet article et le Comité de discipline prend les mesures appropriées.

Code d'éthique de l'entraîneur

L'entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le hockey comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation. Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit :

A. Connaître et respecter les règles écrites et non écrites du hockey amateur et les défendre en tout temps.

B. Respecter les décisions des arbitres, appuyer ces derniers en tout temps et exiger un comportement similaire de ses joueurs.

C. Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.

D. Dédramatiser la défaite en considérant la victoire seulement comme un des plaisirs à jouer au hockey et véhiculer cette notion auprès de ses joueurs.

E. Ne pas oublier que les joueurs moins talentueux méritent et ont besoin de jouer tout aussi longtemps que les autres.

F. Respecter les entraîneurs, les joueurs adverses et leurs supporters et exiger un comportement identique de ses joueurs.

G. Apprendre aux joueurs que les règlements visent à les protéger et à établir des normes permettant de déterminer un gagnant et un perdant.

H. Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.

I. Toujours se rappeler que l'objet du hockey amateur n'est pas de faire mal à l'adversaire ou de tenter de le blesser par des méthodes permises ou défendues.

J. Éviter toute consommation de boissons alcooliques ou de drogues devant ses joueurs et les sensibiliser aux problèmes reliés à la consommation de ces produits ainsi qu'au dopage sportif.



Comportement d'un membre et codes d'éthique (entraîneurs, joueurs, parents)

Référence : Règlements administratifs de Hockey Québec Saison 2011-2012

(Suite)

Code d'éthique du joueur

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey amateur, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif.

L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le hockey. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de profit du hockey, tout joueur devra:

A. Jouer pour s'amuser en se rappelant que le hockey n'est pas une fin mais un moyen.

B. Observer rigoureusement les règles du jeu et la charte de l'esprit sportif.

C. Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels.

D. Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs supporteurs qui ne doivent pas devenir des ennemis.

E. Toujours rester maître de lui afin que le hockey, un sport robuste, ne devienne pas un sport brutal et violent.

F. Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème.

G. Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.

H. Respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être.

I. Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire.

J. Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.

Code d'éthique des parents

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

A. Démontrer du respect envers les entraîneurs et dirigeants.

B. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.

C. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens.

D. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents.

E. Encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe.

F. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse.

G. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif.

I. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.

J. Aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au hockey.

K. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.

L. Éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.

H. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.